

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Glanures.* — *L'avenir de nos écoles.* — *Précisons.* — *Nécrologie :* E. Métraux. — Neuchâtel : *Fonds scolaire de prévoyance.* — *Mise au concours.* — Divers : *A propos du pas cadencé.* — *Service d'entraide.*

Partie pédagogique : W. Breithaupt : *D'un atelier de jeux éducatifs.* — M. Collet : *La note vue de l'école enfantine.* — V. Dentan : *Analyse logique.* — Textes : *Le printemps dans la plaine.* — *Le chemin.* — *Averse d'avril.* — *A la vigne du printemps.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

GLANURES...

Dans l'Europe actuelle, où tant de valeurs essentielles ont été bouleversées par la guerre, les problèmes d'éducation revêtent une importance de tout premier plan. Dans le domaine plus petit de notre pays romand, il est intéressant, réconfortant aussi, de constater l'immense intérêt que soulèvent les aspects multiples que peut prendre cette question : la formation de la jeunesse. Il n'est point de journal qui, une semaine ou l'autre, n'ait un article consacré à tel ou tel de ces problèmes. Il est bon que « tout ce qui touche à l'école soit discuté par les intéressés directs que sont les autorités scolaires et les maîtres sous le regard, si l'on peut dire, des parents, intéressés directs eux aussi. Cette collaboration intelligente et constante doit être développée toujours plus et elle est un des gages les meilleurs de la vertu et de l'efficacité de l'école populaire moderne ».

Mais à lire ce menu, aussi abondant que varié, on finit par croire que « l'homme est si rarement satisfait de ce qu'il a, qu'il croit toujours que c'est ce qu'il ne possède pas qui lui procurera le bonheur. Le plus souvent, il va ainsi de désillusion en désillusion ; mais cela ne le corrige pas ».

Le monde moderne, entiché de machinisme et de progrès matériel, s'est laissé entraîner à la guerre qui a éprouvé les systèmes d'éducation et les éducateurs. Au sortir d'une telle épreuve, il faut reconstruire ; un peu partout, on renouvelle les institutions. Cependant, ce n'est pas une solution suffisante, il faut « changer le cœur humain, par le moyen de la religion ou mieux encore par l'éducation de la jeunesse ». Il faut « façonner le caractère de l'homme ». C'est là la tâche de l'éducateur.

Et chacun de donner des conseils, de proposer des méthodes, d'accuser aussi, de condamner même. Un étranger, n'a-t-il pas dit récemment : « En Suisse, dans le domaine de l'éducation, il règne en comparaison avec les autres pays, un calme sépulcral véritablement angoissant ».

Un peu plus de calme qu'au delà de nos frontières, peut-être ! Mais, dans le domaine de l'école, nous n'avons pas *tout* à refaire, comme la plupart des pays qui ont subi la tourmente. Cependant, pour nous aussi, s'impose « un examen de conscience » d'après guerre.

Certains prétendent que « notre école s'occupe plus de transmettre le savoir que de formation véritable » ; une autre critique faite à l'école suisse : « Il y a trop d'audition et pas assez d'humanité ».

D'autres nous disent : « Il faut que nos enfants possèdent un bagage de solides connaissances primaires. Est-ce le cas ? Quelles innombrables lacunes ne constatons-nous pas chaque jour ?... Que dire des cas navrants et fréquents où des contrats d'apprentissage sont résiliés par les patrons, parce que l'apprenti n'a pas l'instruction élémentaire suffisante, le minimum de savoir indispensable à tout savoir-faire ? »

Après l'offensive qui vit l'éducation physique prendre la place d'honneur dans nos programmes, voici la contre-offensive (elle est déclenchée par les parents) : « ... il faut rogner sur l'enseignement pédagogique pour faire du sport. Il me semble qu'il serait plus indiqué de songer à meubler le cerveau de notre jeunesse plutôt que de s'occuper de ses muscles et de ses biceps. Les jeunes gens auront toujours le temps, après les années de scolarité, pour parfaire leur entraînement physique. Tandis qu'il sera trop tard pour apprendre les règles de la grammaire ou de l'arithmétique ».

Sans compter que « la famille est souvent incapable de remplir sa tâche éducative et la société donne souvent l'exemple d'une inhumanité et d'une violence diaboliques. La première tâche de l'école est donc de former des hommes capables de remonter le courant, capables de s'imposer une règle de vie plus exigeante... » car « le jeune homme est guetté par des monstres rampants qui cherchent à lui jeter sur la tête une redoutable cagoule : le gréganisme, le sectarisme, l'argent, le culte de la compétition sportive, la misère du bar, la vacuité du « swing ».

Et le maître d'école, qu'en dit-on ? Voici, comme conclusion, une ultime glanure, qui ne manque pas de pertinence :

« Le pédagogue doit donner l'élan, l'impulsion initiale ; il doit mettre à disposition le passe-partout qui, bien employé, permettra toutes les ascensions, ouvrira les portes de toute culture. Mais le pédagogue n'est qu'un indicateur ; demandez-lui un miracle, il ne pourra qu'insister un peu plus sur un point essentiel, comme on presse sur une pédale ».

René Rouilly.

L'AVENIR DE NOS ÉCOLES

D'après le rapport présenté à la cérémonie des brevets le 30 mars dernier par M. le directeur Chevallaz, l'École normale comptait à ce moment 234 élèves contre 213 il y a un an, répartis comme suit : 73 jeunes gens, 120 jeunes filles dans la section primaire, 24 dans la section enfantine, 11 dans celle des travaux à l'aiguille, 6 dans la section ménagère. Cette dernière section ne comptera, dans cette année qui s'ouvre, aucune élève institutrice primaire.

Le travail, au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, se serait poursuivi normalement s'il n'avait pas fallu envoyer les jeunes filles trois semaines aux effeuilles. La 4e classe des jeunes filles a été fermée 10 jours par le service médical, des cas de scarlatine s'y étant déclarés. Plusieurs élèves de dernière année ont été envoyés en remplacement dans le canton pendant les vacances d'été ; six ont dû prendre la direction d'une classe, deux institutrices primaires pour un et deux mois ; deux institutrices enfantines à peu près pour la même période ; deux jeunes gens pour 9 à 12 jours.

12 brevets pour l'enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines ont été délivrés ; 19 jeunes filles et seulement 6 jeunes gens obtiennent celui de l'enseignement primaire.

C'est bien peu eu égard aux exigences de l'enseignement primaire : la pénurie des maîtres ne laisse pas de devenir inquiétante. Déjà, dans le courant de l'année scolaire qui s'achève, plusieurs retraités ont dû reprendre le harnais ; d'autres, contraints par la loi à démissionner, sont devenus leurs propres remplaçants ; on a en outre dû faire appel à des brevetés neuchâtelois : une trentaine, nous affirme-t-on. Cette situation anormale ne paraît pas prête à prendre fin, les admissions à l'École normale étant loin de combler les vides présents et à venir. Si les candidates cette année sont en nombre suffisant, les candidats par contre ne sont que 33, « nombre insuffisant pour permettre une sélection », affirme M. Chevallaz. Nous voilà loin de la surabondance d'il n'y a pas longtemps encore où les conditions de l'examen d'entrée durent forcément être augmentées, à tel point même de devenir redoutables et décourageantes. Ne pourrions-nous pas voir aujourd'hui leur répercussion dans la carence actuelle des candidats ? D'autres raisons sans doute entrent en ligne de compte et expliquent pourquoi nos jeunes gens préfèrent à la vocation d'instituteur, le commerce, l'industrie et l'artisanat.

On peut toutefois s'étonner que l'on ait laissé s'aggraver ainsi la situation ; n'aurait-on pas pu la prévoir et, partant, chercher à y porter remède ? Des statistiques, nous semble-t-il, sont faciles à établir, le chiffre des naissances aisé à constater comme aussi le nombre des vides à combler chaque année chez les maîtres. Une conclusion s'impose : l'Etat, sans tarder, devra faire les sacrifices nécessaires pour que le niveau intellectuel du peuple ne pâtisse pas de l'insuffisance du corps enseignant.

C. G.

PRÉCISONS !...

Dans mon article du 30 mars, « Encore une expérience », une phrase prête à équivoque. La voici :

« Le Département hésite, hésite, et finalement donne l'autorisation ».

En y mettant un peu de malice, on pouvait comprendre que le Département n'aurait guère favorisé l'organisation du camp. Or, si le Département hésita, c'est au contraire par souci d'assurer au camp les meilleures conditions de réussite.

Laisser un maître assumer seul toute la charge de l'enseignement théorique et pratique (éducation nationale et ski), le contrôle du service intérieur et du ravitaillement de 15 jeunes gens, c'est prendre une responsabilité qui mérite d'être pesée avec sérieux. Et le maître, par surcroît, ne jouissait pas d'une santé brillante !... Si l'on remarque encore que, par suite de l'organisation du camp par les élèves, le programme définitif ne fut envoyé au Département que longtemps après l'expiration des délais, on conviendra que les raisons d'hésiter ne manquaient pas !

Ceci dit, je profite de l'occasion pour revenir sur le sujet et formuler quelques vœux.

Le programme d'un camp de 5 jours comprend 30 heures d'entraînement physique (condition posée par l'I. P. à l'octroi de ses indispensables subsides) et 30 heures de théorie (programme obligatoire des cours d'éducation civique). Cela fait par jour 12 heures d'enseignement. On s'effrayerait à moins ! Et l'on comprend les collègues qui préfèrent s'abstenir.

Il serait donc désirable que Département et I. P. s'entendent pour humaniser ces exigences. En limitant les théories et les entretiens au seul programme d'éducation nationale, en diminuant de quelques heures celui de l'I. P., on établirait un programme de camp parfaitement réalisable, capable de satisfaire à la fois Département, I. P., maîtres et élèves.

Et quand les directives seront assez précises pour que l'on puisse confier l'organisation aux élèves eux-mêmes, on aura rendu deux grands services aux cours d'éducation civique.

Iurg Barblan.

NÉCROLOGIE

† **Eloi Métraux.** Eloi Métraux n'est plus. Brusquement, à la consternation de ses nombreux et fidèles amis, la mort l'a emporté, alors qu'après une maladie assez longue et plus douloureuse que grave, il paraissait être rétabli.

Né en 1878 à Hermenches, E. Métraux reçut son brevet primaire en 1897, fonctionna à Corcelles-le-Jorat jusqu'en 1908, puis en Vennes jusqu'au moment où il prit sa retraite le 31 octobre 1937. Vaudois de vieille souche, il resta profondément attaché à sa terre natale, ne manquant aucune occasion de lui prouver son amour.

On a peine à se figurer qu'on ne rencontrera plus ce collègue affable, connu bien loin à la ronde, courtois, exubérant, aimant la vie, la faisant rayonner autour de lui. S'intéressant à la politique et ses débats, il joua un rôle prépondérant dans le parti radical lausannois : il fut longtemps l'animateur inlassable du Cercle démocratique, son président actif, puis son président d'honneur.

Eloi Métraux vécut intensément notre vie corporative. Il œuvra avec passion dans la S. P. V. au moment où l'union parfaite ne régnait pas dans la section lausannoise, lorsque des querelles intestines provo-

quèrent en 1920 la scission entre « hommes et femmes ». Il préféra démissionner, à son grand regret, de la S. P. V. plutôt que d'abandonner ses principes ; mais il lui resta profondément attaché et, en dehors de ses cadres, servit la cause des instituteurs sans réticence aucune. Aux temps héroïques où notre société luttait pour affirmer son existence, il ne fut pas toujours d'accord avec ses comités quant aux moyens à employer pour arriver au but, mais il travailla toujours en faveur des instituteurs, ne manquant aucune occasion de leur venir en aide.

Nous nous devons de rendre hommage à la mémoire d'Eloi Métraux, avec qui, malgré les divergences d'opinions qui souvent nous divisaient, nous n'avons jamais cessé d'entretenir les relations les plus amicales.

C. Grec.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Une retraite d'éducateurs aura lieu les 4 et 5 mai prochains à Venes. Réservez d'avance ces dates, chers collègues, et venez nombreux renouveler vos forces spirituelles et votre enthousiasme, dans ces quelques heures de communion bienfaisante.

H. P.

NEUCHÂTEL

FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE

Séance du Comité, 27 mars 1946

L'ordre du jour de cette séance avait pour objet principal les comptes de l'exercice 1945. Ces comptes bouclent par une augmentation de la réserve technique de Fr. 94 531.—, résultat de quelque Fr. 40 000.— plus favorable que celui de l'exercice précédent, mais dont les apparences ne doivent pas faire naître un optimisme exagéré. En effet, il comprend Fr. 17 000.— de restitution d'impôt anticipé et Fr. 27 000.— de remboursement de cotisations en moins. Défalcation faite de ces deux sommes, l'excédent de recettes est donc ramené au chiffre moyen de ces dernières années. Cependant, s'il faut se garder d'un optimisme exagéré, on peut admettre que la période des grands déficits est passée, car le nombre des sociétaires actifs suit une courbe ascendante alors que le nombre des pensionnés tend à diminuer. La valeur nette du portefeuille au 31 décembre est de Fr. 3 476 078.25.

La pension a été accordée à MM. Daniel Liniger et Armand Barthoulot et à Mlles Marie Magnin, Marguerite Leroy, Berthe Keller, Berthe Cart, Jeanne Daum, Berthe Jeanneret, Blanche Vuillemin, Berthe Droz.

Mlles Elsa Gentil et Lucienne Calame, démissionnaires, seront les premières à bénéficier de la nouvelle disposition légale qui accorde le remboursement du 100 % des cotisations.

M. Charles Favre, membre déposant, est admis à titre de membre régulier.

La situation des personnes entrées dans le Fonds de ces dernières années, âgées de plus de trente ans, fait le sujet d'une longue discussion, car la loi du 28 décembre 1945 les place dans une situation particulière. Leur cas sera repris dans une prochaine séance, après avoir été soumis à l'actuaire-conseil.

Il faut remarquer que la même loi du 28 décembre 1945 impose aux actifs le versement d'une part égale au 3% de la haute-paie cantonale acquise. Cette somme servira à constituer pour chaque membre un fonds personnel de compensation auquel l'Etat versera un montant égal.

MISE AU CONCOURS

Les Bayards. Poste d'institutrice de la classe de La Chaux.
Délai d'inscription : 22 avril 1946.

DIVERS

A PROPOS DU PAS CADENCÉ

La suppression du pas cadencé au militaire m'a rappelé certains souvenirs liés à son introduction il y a plus de 50 ans, alors que je passais mon école de recrues à la Pontaise. La mode était alors aux méthodes prussiennes ; le ton adopté par les caporaux pour l'école du soldat ne différait guère de celui que j'ai entendu résonner devant les casernes allemandes, et la morgue de certains lieutenants de ce temps-là s'apparentait assez à celle de quelques junkers. Sous quelle influence, je l'ignore.

Or donc, un beau matin de juillet 1895, il s'agissait de se raidir pour apprendre le pas cadencé. Le caporal S. suait sang et eau pour obtenir de son groupe la position de départ voulue, le lancer de jambe que certaines caricatures du *Simplicissimus* ont immortalisé, la pose du pied à plat avec un claquement de semelle, etc. Cela m'apparaissait tellement contre nature, que je devais m'acquitter assez mollement de ces singeries, ce qui me valut les foudres de l'ineffable caporal.

— Vous ne pouvez donc pas tendre la jambe ? Vous n'avez donc jamais fait de gymnastique ? Que faites-vous au civil ?

Sans être un excellent gymnaste, j'avais pourtant fait partie de la section de gymnastique de l'Ecole normale et obtenu un honorable 8 à l'examen du brevet.

— Que faites-vous au civil ? hurla derechef le caporal.

On n'aimait pas, dans ce temps-là, s'affirmer comme instituteur, surtout au militaire, puisque tout droit à l'avancement était refusé aux membres du corps enseignant vaudois. Je me tus.

— Que faites-vous ? Allez-vous répondre ?

— Je suis instituteur.

Je me serais annoncé comme forçat libéré ou comme membre du gouvernement, que l'effet de stupéfaction n'aurait pas été plus grand

chez le vaillant sous-officier. Plantant là ses hommes au garde-à-vous, il alla tout droit vers le lieutenant dénoncer ce piou-piou régent qui ne parvenait pas à exécuter convenablement le pas de l'oie.

Le lieutenant H. n'était pas le premier venu. De tournure aristocratique, élancé, de haute taille, le nez aquilin, la moustache à la husarde, cheveux noirs, œil perçant, il était de famille russe naturalisée. Avec un grand-père illustre savant, révolutionnaire comme il se doit, un père professeur d'Université, il se sentait le rejeton d'une haute lignée. Il pensait apparemment que les revendications de son aïeul en faveur des moujiks ne concernaient pas les fils authentiques de la terre vaudoise. Il m'appela à l'ordre :

— Vous êtes instituteur ?

— Oui, mon lieutenant.

— Alors, *espèce d'instituteur*, rentrez à votre groupe, et filez doux.

J'avais déjà remarqué que ma tête ne lui plaisait pas ; il y avait peut-être de quoi ; si je l'avais pu, j'y aurais bien apporté quelques retouches, mais d'où provenait cette hostilité doublée par ma qualité d'instituteur ? Il faudrait se reporter aux années 1890-1896, revivre un instant l'atmosphère de l'époque, se souvenir des frottements entre gymnasiens et normaliens, de la façon dont on s'appliquait à humilier les derniers dans les cours qu'ils avaient alors en commun avec les premiers, de la volonté arrêtée d'une certaine élite de maintenir les « primaires » à leur rang de tout petits demi-intellectuels misérablement payés. Il faudrait rappeler bien d'autres éléments encore, la plupart d'ordre personnel, pour apprécier à sa juste valeur cette épithète : « espèce d'instituteur ! » Elle me fut servie des douzaines de fois pendant les 45 jours d'école ; elle m'était infligée pour les moindres vétilles, une couverture de lit insuffisamment tendue, un alignement à rectifier. J'étais seul de ma profession dans la section, mais avais heureusement d'excellents camarades, dont plusieurs étudiants genevois qu'indignait cette discrimination insultante (l'un est devenu directeur du *Journal de Genève*, un autre président de l'Alliance internationale des Unions chrétiennes, un troisième médecin). Leur bonne camaraderie m'a soutenu. Le caporal, de son côté, devait avoir eu quelques difficultés à son école primaire, car il vouait à l'espèce enseignante une rancœur au moins égale au dédain méprisant de son supérieur.

J'entends vos reproches, chers collègues : « Vous n'avez pas su faire respecter votre profession ! Il fallait dénoncer ce goujat distingué (c'est du lieutenant que je parle) au colonel commandant d'école, faire un scandale s'il n'y avait pas d'autre moyen. » C'est facile à dire à un demi-siècle de distance. Le rôle de plaignant et de dénonciateur n'est jamais reluisant, surtout sous l'uniforme, et la révolte s'y paie cher. J'ai préféré me venger à chaque occasion par un sourire dédaigneux et un regard méprisant qui avaient le don d'exaspérer le personnage. Une fois, il vint se planter devant moi, les dents serrées, l'air haineux, avec ces mots sifflants : « Je vois bien que vous me faites un sale œil, espèce de ... ». Sur quoi je répondis : « Parfaitement, mon lieutenant ! »

Sa dernière brimade se produisit à la grande course finale, dans les montagnes de Bagnes. Une escouade devait aller placer des fanions à quelque 3000 mètres ; il fallait s'inscrire. Je n'étais pas mauvais grimpeur alors et demandai à en faire partie. « Nous ne prenons pas les instituteurs », fut la réponse du lieutenant H.

Quand, quelques années plus tard, j'entendis parler de lui comme professeur de droit, je m'informai de sa personnalité. « C'est un juriste distingué, un parfait gentleman », me dit-on. La vie a de ces contrastes dans la manière de juger les hommes.

* * *

Jeunes instituteurs, mes frères deux fois cadets, appréciez, je vous prie, l'étape parcourue depuis que de telles choses étaient possibles, et cherchez les causes d'une telle transformation. Ce respect de votre splendide profession, vos aînés n'ont pu le revendiquer du jour au lendemain, ni au civil, ni au militaire. Il a fallu le conquérir, jour après jour, au prix de dures luttes et de beaucoup de travail. Pour élever socialement l'instituteur, il a fallu, par bonds inégaux, faire tripler ou quadrupler son traitement en 30 ans, et faire passer sa retraite de 500 francs à 4200 au minimum. Il a fallu obtenir pour lui et sa famille le droit à un logement décent, dans lequel une salle de bain ne soit plus considérée comme une extravagance inconcevable. Il a fallu le libérer de donner gratuitement, deux soirs par semaine, des cours complémentaires parfaitement inutiles dans la forme où ils se donnaient alors. Il a fallu l'affranchir de la fonction de chantre d'église, qui allait autrefois de pair avec la direction d'une classe.

Au militaire, vous avez dès longtemps obtenu le droit à l'avancement, et vous en avez usé largement, du galon de caporal à celui de colonel. Certes, je n'y ai eu aucune part, mais je ne puis m'empêcher (vous me comprenez, n'est-ce pas?) de trouver à cela ma revanche des brimades que m'a values, comme recrue instituteur, ma première leçon de pas cadencé. C'est au point que, malgré les classes en souffrance, malgré le danger que vous ne vous affranchissiez pas, à l'armée, du ton de la classe, ou, dans votre classe, du ton de l'armée, je trouve la situation que vous avez acquise si propre à faire respecter votre profession civile, que je ne puis que m'en réjouir avec vous, en vous souhaitant de vous montrer dignes des progrès réalisés et de savoir les poursuivre.

Vers l'avenir, en avant, ... arche ! (Il n'est pas nécessaire que ce soit au pas cadencé.)

E. B.

SERVICE D'ENTR'AIDE

Jeune Lucernoise désire passer une année dans famille catholique avec enfants.
Famille Affolter, Böhüsliweg 6. Lucerne.

Echanges pendant les vacances (mi-juillet - mi-août).

Garçon de 15 ans, élève de la IIIe classe secondaire contre *filles* ou *garçon*.

Famille Adolf Limacher, dentiste, Walzenhausen.

Fille de 15 ans, élève de la IIIe classe secondaire, contre *filles*.

Famille Otto Hofstetter, instituteur, Walzenhausen.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

D'UN ATELIER DE JEUX EDUCATIFS

Depuis 1938, les classes de fin de scolarité de Genève sont dotées d'un atelier d'une conception nouvelle dont un des buts est de fournir aux différentes écoles du canton du matériel éducatif.

L'outillage mis au point au cours de ces dernières années est peu coûteux et adapté à la force physique des élèves.

Chacun d'eux possède :

1 bocfil	2 limes
1 planchette de travail	1 pte presse métallique
1 pt étau de bois	1 bloc à poncer
1 pointe à tracer	1 règle
1 drille	1 crayon
1 marteau de 100 gr.	1 gomme
1 râpe	

Les fournitures les plus couramment employées sont : des feuilles de bois croisé de 1 à 6 mm. d'épaisseur, des clous, de la colle, du carton, du papier de verre, de la peinture.

La conception même de cet atelier en fait une petite fabrique où les élèves deviennent « ouvriers » après 3 ou 4 demi-journées d'apprentissage. Au début, ils reçoivent une feuille de mi-carton qu'ils libellent de la manière ci-dessous pour obtenir leur fiche de travail.

Lames	FICHE DE TRAVAIL			Magnin		3
Réception	Nombre	Désignation	Opération	Amende	Note	Livraison

Après quelques séances d'exercices collectifs où ils apprennent le maniement des outils et fabriquent un ou deux objets simples, ils passent au travail individualisé en petites séries.

« L'ouvrier » se présente alors au magasin pour y prendre livraison des fournitures nécessaires à la fabrication des objets qu'il choisit parmi une collection de modèles que le « patron » lui propose en tenant compte de ses aptitudes. Sa fiche annotée, il trouve contre un panneau garni d'échantillons les calibres, les « gabarits » qui lui sont nécessaires et se met à l'ouvrage. Quand il aura terminé, il présentera les pièces au bureau qui lui en donnera décharge en inscrivant sur sa fiche la date de livraison. Puis, suivant la qualité de son travail, il lui sera laissé

une liberté de choix plus ou moins grande. Ce choix, il le fera en consultant l'échantillonnage dont voici une nomenclature succincte.

22 animaux de formes, de dimensions, de construction, de couleurs différentes ; les uns posés sur des socles, d'autres sur leurs quatre pattes, d'autres encore servant de « chablon » : coqs, poules avec leurs œufs et leurs poussins, pigeons, cigognes, cygnes, vaches, chèvres, lapins, ours, éléphants, etc. — Quelques arbres de chez nous en trois grandeurs — fleurs — jeux de disques ou de carrés superposés — fruits encastrés dans une planchette — chambres pliantes avec meubles en miniature — berceaux — autos — avions — maisons — montres à aiguilles mobiles — « chablon » pour l'étude des principaux styles architecturaux — jeux des fract. ordinaires et du système décimal — triangles avec rect. équivalents — cercle et circonférence — reliefs géographiques — marionnettes en pâte de papier — modèles réduits de planeurs — etc.¹.

La variété des objets est assez grande pour que « l'ouvrier » trouve, d'une part, le travail qui offre pour lui le plus d'intérêt et, d'autre part, celui qui répond le mieux à ses possibilités. Quelques jeux parmi lesquels on citera par exemple celui des fract. ordinaires ou décimales, demandent une grande précision d'exécution ; d'autres comme les animaux à quatre pattes, conviennent à ceux qui ont le goût des formes harmonieuses ; d'autres enfin, maisonnettes, marionnettes, par exemple, laissent une large place à la fantaisie, à l'improvisation.

Dès le début, nous avons des entretiens sur les conditions particulières de notre pays dont la richesse dépend avant tout du travail de qualité de ses ouvriers. Je n'insiste que sur ce point et jamais sur la quantité. Et cependant, quand une nouvelle commande arrive ou que je collabore avec mes ouvriers en herbe pour l'étude de « gabarits » nécessaires à la fabrication d'un prototype, il est réconfortant de voir avec quelle ardeur la plupart de nos garçons se mettent à l'ouvrage en comprenant que la confiance qui leur est témoignée engage leur responsabilité.

Il y a huit ans, quand cette fabrique n'était qu'un projet, je n'ai pas caché à mon directeur, M. R. Dottrens, mon appréhension de voir mes élèves travailler avec moins d'intérêt que dans les autres ateliers de l'école où les objets leur sont donnés en fin d'année. Vaine appréhension ! Non seulement nos garçons ont manifesté un intérêt évident pour la nouvelle activité manuelle proposée, mais ils se sont encore intéressés à l'organisation de leur petite fabrique, à son but avant tout social.

A ce propos je ne saurais trop insister sur les essais que je tente pour qu'ils découvrent par voie de conséquence la nécessité de la coopération. En effet, notre fabrication en petites séries impliquant un travail spécialisé, plusieurs opérations successives sont nécessaires pour

¹ Notons, à ce propos, que le Département de l'Instruction publique de Genève, qui a très vite reconnu la valeur éducative de la construction des « modèles réduits », a été le premier en Suisse à introduire officiellement cette activité à l'école.

obtenir un jeu terminé. A part quelques cas exceptionnels, un « ouvrier » n'accomplit pas toutes ces opérations, mais quelques-unes seulement. Il rend alors au bureau les pièces et, comme je l'ai dit plus haut, décharge lui en est donnée par annotation sur sa fiche. Quand un stock de pièces isolées ou assemblées est suffisant, je réunis, pour une démonstration, ceux que la suite des nouvelles opérations peut intéresser et chacun se remet à l'ouvrage.

Nous remarquons alors que des imperfections d'exécution de quelques pièces remises gênent dans une mesure plus ou moins grande la bonne marche du travail. Des plaintes, des griefs sont formulés contre ceux qui compliquent la besogne de leurs successeurs et que je me garde bien de sortir de l'anonymat. (Des observations ont été adressées en son temps et en particulier aux malhabiles ou aux négligents.) Ainsi, nos garçons ne pouvant s'en prendre à un camarade, la question s'élève au-dessus des mesquineries personnelles.

Je saisis alors cette occasion pour amener un entretien sur les faits observés et leurs conséquences afin que nos garçons eux-mêmes finissent par découvrir la nécessité de la coopération. Au début, le mot n'est même pas prononcé et, si rien n'alimente plus la conversation, je n'insiste pas. D'autres occasions de reprendre le sujet se présenteront en son temps. J'ai observé en effet que :

— La valeur de la répétition est subordonnée à l'occasion la plus favorable de la présenter et à un certain degré de maturité qu'apporte seul le temps.

— Si l'élève perce nos intentions alors qu'il croyait à la fortuité de notre entretien, son intérêt tombe brusquement.

L'idée sera donc reprise plusieurs fois occasionnellement, et, peu à peu, quittant le cadre restreint de notre activité à l'atelier, nous parlerons des bienfaits de la coopération dans le commerce, l'industrie, la société en général.

Quand l'idée a suffisamment mûri, j'élargis la responsabilité individuelle pour la porter sur le groupe en organisant le travail en équipes dans des conditions bien déterminées. Enfin, plus tard, nous nous engageons dans la tâche qui exige le plus de responsabilité : la revision des objets à expédier.

Il y a trois catégories de reviseurs :

1. Ceux qui, parmi les meilleurs, sont choisis par le « patron » qui laisse la liberté du désistement.
2. Ceux qui sont désignés par les « ouvriers » mais qui peuvent renoncer à cet honneur.
3. Ceux qui se proposent personnellement.

Bien que la besogne du reviseur soit ingrate puisqu'elle consiste surtout à corriger les imperfections du travail d'autrui, elle s'accomplit avec une bonne grâce remarquable que j'attribue au développement, en cours d'année, du sens de la responsabilité et de la coopération.

M. R. Dottrens, directeur des études pédagogiques des candidats à l'enseignement me confie, chaque année, des stagiaires que j'initie à la fabrication des jeux éducatifs. Notre fabrique collabore, d'autre part, avec des membres du corps enseignant dont les conseils me sont indispensables parce que, ces éducateurs mettant nos jeux entre les mains de leurs élèves, ils sont mieux placés que moi pour se rendre compte de leur valeur éducative.

Ces cinq dernières années, notre atelier a fabriqué près de 7000 objets ou jeux qui ont été répartis dans différentes classes et dont la valeur marchande représente au moins Fr. 4000.—

Le Département de l'instruction publique a prouvé l'intérêt qu'il porte à ce genre d'atelier en allouant des sommes importantes pour l'amélioration de l'outillage et pour l'ouverture en février dernier d'un atelier du même type. Et rester là, serait cependant s'arrêter en chemin. Je pense, en effet, que le découpage du bois, parce qu'il nécessite un matériel et un outillage fort peu coûteux et parce que, d'autre part, il permet de multiples réalisations d'ordre pédagogique est une des activités manuelles que chaque instituteur pourrait le plus facilement et avec un minimum de frais introduire dans sa classe.

En résumé :

L'atelier de construction de jeux éducatifs des classes genevoises de fin de scolarité, destiné aux élèves de 14 et 15 ans, possède un outillage courant, peu coûteux, adapté à la force physique des élèves.

Il cherche à développer l'activité manuelle en tenant compte des possibilités de chacun. L'enseignement y est autant que possible individualisé.

Le grand nombre et la variété des objets à fabriquer permettent de proposer aux élèves toute une gamme allant de l'œuvre à tendance artistique, de l'improvisation au travail d'une technique précise.

La conception même de cet atelier en fait une petite fabrique où l'élève développe son sens de la responsabilité et comprend la nécessité de la coopération.

En plus de ce but d'ordre interne, l'atelier collabore avec d'autres écoles auxquelles il livre chaque année des centaines de jeux éducatifs pour les enfants de 4 à 12 ans.

W. Breithaupt.

LA NOTE VUE DE L'ÉCOLE ENFANTINE

L'école enfantine ! « Que diable vient-elle donc faire dans cette galère ! » elle qui justement vit sans notes...

Sans notes ? Je vous l'accorde volontiers, mais non sans « l'esprit » de la note qui fausse et empoisonne aussi notre travail. Chaque année, dès l'automne, la période d'incubation est terminée : « l'esprit » de la note entre en action alimenté par deux sources : les camarades aînés de nos bambins et les parents.

Les camarades : « Oh ! le bébé qui va à l'école enfantine, c'est rien du tout on ne t'enlève pas de points, tu n'as pas de notes ».

Les parents : « Tu verras quand tu iras à l'école primaire » ou « Si Edgar ne sait pas lire pour aller à l'école primaire quelles notes est-ce qu'il aura ? »

Et cette perle entendue cette année : « M'zelle vous me mettez des notes ? On en met à Suzy... » — et Suzy a 6 ans.

Vous le voyez, la note est toujours au premier rang, toujours là avec son marchandage d'homme à homme et son « vilain jeu de bourse ».

Les parents ont peur de la note, les enfants ont peur de la note, les éducateurs doivent supprimer la note puisqu'ils ne peuvent la faire aimer. M. Beauverd le dit excellemment (*Educateur* No 13) qu'on crée donc : « l'école sans notes tout simplement ». Mais le simple, voilà ce qui est difficile !

L'école sans notes ! Et voilà comblé une bonne partie du fossé qui sépare l'école infantine de l'école primaire. L'école sans notes ! Quel remue-ménage, quelles transformations, quelles bouffées d'air libre dans l'immobilisme scolaire...

L'école infantine vit sans notes ; elle est taxée de superficialité. L'école primaire se dégage de la note ; elle s'approche donc de la superficialité... Nous nous en réjouissons. Abandonnons la note, cette insupportable mouche du coche, pour vouer enfin tous nos soins à l'attelage en l'aidant à se tirer d'affaire. *M. Collet.*

ANALYSE LOGIQUE (voir *Educateur* du 6 avril)

I. Trouver aux actions suivantes une circonstance de temps

a) L'exprimer d'abord par une proposition simple juxtaposée (comme dans l'exemple a) et les exercices 1 à 4).

b) Ensuite par une proposition subordonnée (exemple b).

(Il sera parfois plus aisé, pour les exercices 5 et suivants, de trouver d'abord la subordonnée.)

Exemples :

a) J'étais malade ; vous m'avez soigné.

b) Vous m'avez soigné quand j'étais malade. (Le lien que la pensée met entre les deux idées est rendu visible par la conjonction.)

Exercices :

1. Il m'a avoué sa faute, je lui ai pardonné.
2. J'étais absent. Que faisiez-vous alors ?
3. Vous allez partir : avant, je voudrais vous dire deux mots.
4. Je vais revenir ; restez ici.
5. Il faut battre le fer...
6. Il n'est jamais là...
7. On l'enferma...
8. Vous persévérerez...
9. Ma lettre sera terminée...
10. Il se mit à pleuvoir.

Citez, après avoir fait l'exercice, des conjonctions de subordination qui introduisent une circonstance de temps.

K. Trouver une condition aux actions suivantes

(même marche qu'à l'exercice I)

Exemples :

- a) Que deviendrez-vous en cas de malheur? Vous êtes si ignorant.
- b) Que deviendrez-vous en cas de malheur si vous êtes si ignorant?

Exercices :

1. Vous pensez me donner un bon prix de ce livre, alors je vous le céderai.
2. J'examine votre cas bien à fond : vous n'avez peut-être pas tous les torts.
3. Vous vous tromperez...
4. Je veux bien vous accompagner...
5. Il redoutera de prendre la parole...
6. Tu paraîtrais plus grand...
7. Nous serions plus nombreux...
8. Il vaut mieux que tu te taises...
9. Vous vous méfieriez...
10. Je vous dirais ce que je pense...

L. Conséquence

Qu'est-ce que chercher la conséquence d'une action ?

Voici des faits ou des jugements sur les choses. Indiquez-en une ou plusieurs conséquences.

- a) Par une proposition simple juxtaposée.
- b) Par une proposition simple coordonnée par une conjonction de coordination.
- c) Par une proposition, subordonnée par une conjonction de subordination.

Remarquer que le lien mis par la pensée devient chaque fois plus visible, plus clair et plus fort.

Exemples :

- a) L'air est léger : je suis tout joyeux.
- b) L'air est léger, aussi je suis tout joyeux.
- c) L'air est si léger que je suis tout joyeux.

Exercices :

1. J'ai bien travaillé : ...
2. Cet homme est trop bon : ...
3. Vous parlez si doucement : ...
4. Ma mère était malade : ...
5. Votre travail est bien fait : ...
6. Les diplomates n'ont pu s'entendre : ...

Quelles sont donc les conjonctions (de subordination et de coordination) qui traduisent un rapport de conséquence ?

M. Cause

Même marche que ci-dessus.

Qu'est-ce que chercher la cause d'une action ?

1. Vous êtes bien pâle : ...
2. Cet élève a été puni : ...
3. Le combat cessa : ...
4. Je vous pardonne : ...
5. Tu as menti : ...
6. Vous rougissez : ...
7. Il se tait : ...

Déduire de ces exercices les conjonctions (de subordination et de coordination) qui traduisent un rapport de cause.

On pourra trouver facilement d'autres exercices semblables pour les compléments de lieu, de but, etc.

V. Dentan.

TEXTES**LE PRINTEMPS DANS LA PLAINE**

Printemps enveloppé des mélodies des brises, je vois de ma fenêtre se
bercer tes rameaux,
les peupliers, les hêtres se saluer au ciel, tandis qu'au bord de l'eau se
saluent les ormeaux.

Que ce fleuve est léger qu'emportent les zéphirs, avec tous ses reflets,
ses roseaux, ses courlis !

Tout là-bas, des vergers, blancs sous de noirs nuages, vont au bout de
la plaine glisser sous l'arc-en-ciel.

Et tout là-bas, je vois — où miroite une église, où brillent des tourelles
couleur de tourterelle —

les premiers cerfs-volants voler sur une ville, si légers qu'ils semblent
la bercer au soleil...

(Anthologie des Ballades françaises)

Paul Fort.

LE CHEMIN

Il est délicieux, le petit chemin que j'ai choisi : un gamin faisant
l'école buissonnière ! Il dévale les talus, saute les ruisseaux, rampe le
long d'un champ labouré, se glisse entre deux murs frissonnants de
lézards, patauge autour d'une fontaine creusée dans un tronc d'arbre,
se faufile entre les jambes d'une forêt, et se perd sous ses cotillons de
feuillage, bondit de nouveau à travers champs, longe une haie fleurie
d'églantines.

Si j'en cueillais une pour orner ma boutonnière. Aïe !... Une petite
goutte de sang, comme un œil rouge de souris blanche, perle au bout
de mon index...

(Imageries rustiques)

Edouard Martinet.

AVERSE D'AVRIL

Les tilleuls, les lilas d'Espagne et les sureaux
 Sous l'averse chaude d'avril
 S'épanouissent. Quand le soleil brillera-t-il ?
 Ah ! quand chanteront les oiseaux ?

L'herbe envahit le jardin tout entier.
 Le chat s'endort dans le grenier.
 J'entends grincer la pluie en haut du toit.
 La girouette
 Tourne sur elle trente-six fois
 Et puis s'arrête...

Qui marche dans l'herbe mouillée,
 Qui secoue l'arbre chargé d'eau,
 Qui fait, sur ses vieux gonds rouillés,
 Rouler la porte et qui touche au marteau ?

Un volet bat. Du plâtre tombe dans les orties.
 L'horloge sonne étourdiment,
 Et, tout en écoutant le vent,
 Je sens, contre les murs et les feuilles, la pluie
 Continuer son rauque et doux crépitement.

(La Bohème et mon cœur)

*Francis Carco.***A LA VIGNE DU PRINTEMPS**

Que j'aime, vigne du printemps
 tes carrés propres et grenus
 escaladant d'un seul élan
 jusqu'au pignon le coteau nu.
 Sur le ciel bleu étonnamment
 tu forges tes ceps biscornus.
 A la pendule d'or du temps,
 tu lis le moment revenu
 où l'homme arqué sur ton sarment
 te meurtrira d'un coup voulu...

(Paysages)

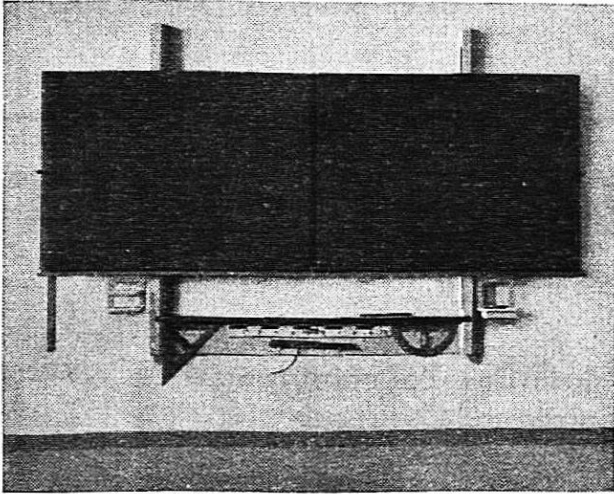
*Vio Martin.***BIBLIOGRAPHIE**

L'Ecole nouvelle française, Aux Editions du Seuil, 27, rue Jacob, Paris.

Tout le bulletin de mars 1946 est consacré à l'Education nouvelle en Suisse. Il est suivi d'un hommage à Pestalozzi. Les articles sont signés par MM. Ferrière, Bovet et Mlle Descœudres.

Nous sommes heureux de recevoir à nouveau des revues françaises. Faut-il taire cependant la gêne que nous ressentons à lire l'article de M. Ferrière, présentant à nos collègues français une Suisse scolaire riche en réalisations et pénétrée d'esprit nouveau ? Sommes-nous donc si riches, si savants et si sages ?

R. J.



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses
Demandez nos offres

183

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

Librairie Coopérative

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE

347



Collectionneurs, de-
mandez le nouveau
prix courant illustré
indiquant les prix
des timbres de
Suisse et de Liech-
tenstein contre 75 ct.
versés au compte de
ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres
anciens et vieilles lettres. 218

B O N

POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES
GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S.A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!*

IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE
4000 ARTICLES DE QUALITÉ
À DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____

Adresse _____

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

1938 29 élèves

1942 59 élèves

1946 105 élèves

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

330



Pianos à queue et pianos

Réparations
Révisions
Accordages

Atelier de réparations

Echange
Location 329

Symphonia

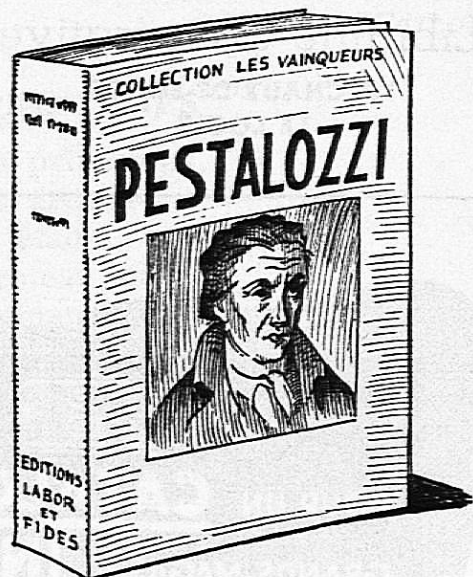
Bienne, rue Centrale 31, tél. 2 41 21

COLL. LES VAINQUEURS XIV

Ernest Aepli

PESTALOZZI

*sa vie, sa pensée, son caractère
AU SERVICE DU PEUPLE*



EDITIONS

LABOR ET FIDES

Le Grand Lancy - Genève

220 p., 40 ill., fr. 3.75

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9.

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Invitation

En automne 1945, à l'occasion de notre 25^{me} anniversaire, nous avons offert un «Vade-Mecum de Jubilé» de 124 pages, illustré de 72 dessins à la plume. Cet ouvrage retrace la captivante histoire du chronomètre-bracelet étanche et automatique. La demande pour ce Vade-Mecum a été si forte, que la première édition fut rapidement épuisée. Nous avons donc publié une seconde édition et nous invitons ceux que le sujet intéresse à nous en demander un exemplaire. Veuillez nous indiquer la langue désirée: français — allemand — anglais — espagnol.



MONTRES ROLEX S.A. GENÈVE 22
18, rue du Marché

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

316

LAUSANNE

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.

LAUSANNE Tél. 3 17 15

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

324

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine